

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

---

**IPA-BENIN**

**Centre Parlementaire  
Canadien**



**Parlement et engagement civique dans le suivi et  
l'évaluation des stratégies de réduction de la Pauvreté**

**SYNTHESE DES TRAVAUX**

*St Jean, 13 –17 décembre 2004*

## **Journée du lundi 13 décembre 2004.**

L'atelier de formation des parlementaires africains sur le thème « **parlement et responsabilité sociale dans le suivi-évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté** », organisé par l'Institut des Politiques Alternatives (**IPA**) et le Centre Parlementaire Canadien (**CPC**), a réuni pour cette première journée 11 députés et sénateurs venus du Burkina Faso, du Mali et du Rwanda.

Les travaux de cette journée se sont déroulées en trois temps : le protocole d'ouverture, la présentation du programme de formation et des attentes des participants et enfin la présentation des quatre premiers modules de formation.

### **Protocole d'ouverture**

A l'ouverture étaient présents tous les participants, les formateurs, le Représentant du Secrétaire Général du NEPAD, le Coordinateur d'IPA-Ghana, la représentante du Bureau de Coopération du Canada, quelques autorités de l'Assemblée Nationale du Bénin et certains journalistes de la place.

Quatre allocutions ont ponctué la cérémonie officielle d'ouverture de l'atelier. Dans une allocution introductive des travaux de cet atelier, le docteur Guy AJANOHOUN, a d'abord souhaité la bienvenue aux honorables députés et sénateurs. Il a ensuite présenté aux honorables, les contraintes de circonstances qui ont obligé son Institut à recourir au Centre Notre Dame d'Inculturation (NDI) de Cotonou, pour abriter les travaux de cet atelier. Endroit moins commode que la Casa Del Papa de Ouidah où les précédents ateliers ont eu lieu. Il a saisi l'occasion pour présenter les excuses de son Institut à tous les participants.

La deuxième allocution qui a marqué cette cérémonie d'ouverture est celle de Monsieur RACHIDI DRAMANE, coordonnateur du Centre Parlementaire Canadien

( CPC). Monsieur DRAMANE a remercié les honorables pour avoir répondu présent à l'invitation de son centre, avant de leur dire toute sa joie d'être présent à cet atelier.

La représentante du Bureau de Coopération du Canada, le Président de la Commission des Finances du Bénin sont intervenus l'un après l'autre pour situer le contexte et les objectifs de l'atelier et souhaiter aux Honorables hôtes de passer d'agréables moments de travail et d'ambiance conviviale au Bénin.

### **Après la séance d'ouverture**

A la suite de la cérémonie d'ouverture qui a été ponctuée par une pause café, la parole a été donnée aux Honorables participants de présenter leurs attentes par rapport à la formation. Mais ils ont tenu d'abord à souligner les difficultés auxquelles ils ont été confronté avant et au cours de leur voyage et après leur arrivée à Cotonou. Il ressort des diverses plaintes exprimées, qu'ils n'ont pas été informés à temps, et qu'ils auraient souhaité avoir les différents thèmes de la formation et les profils des formateurs bien avant d'être à Cotonou. Les plaintes liées au voyage sont de deux ordres : pourquoi avoir voyagé en classe économique alors que le statut du Député l'astreint à un voyage en classe d'affaire ; et pourquoi à l'arrivée le Salon d'Honneur a été fermé aux Honorables du Burkina. En ce qui concerne les conditions de séjour à Cotonou, les Honorables ont relevé des défaillances quant à l'équipement de leurs chambres : il n'y a pas d'eau froide, il n'y a pas de chauffe-eau, pas de glace pour se mirer, pas de poste radio, ni de poste Téléviseur pour s'informer. Les Honorables ont tenu enfin à ce que leur petit déjeuner soit à l'heure contrairement au grand retard accusé le lundi matin.

### **Explications des responsables de l'IPA.**

Le Responsable de l'IPA Bénin et le Coordonnateur du Centre Parlementaire Canadien sont intervenus pour s'expliquer, s'excuser et apporter certaines réponses. Le Responsable de l'IPA Bénin Guy A. AJANOHOUN est le premier à intervenir pour reconnaître que les plaintes sont fondées mais en réalité, cette situation n'est qu'un concours de circonstances malheureuses : le lieu prévu pour les héberger était

saturé par la présence des Militaires dans notre pays. Pour ce qui est de la fermeture du salon d'accueil aux Honorables du Burkina, il a précisé qu'il y avait certainement erreur au niveau des noms communiqués par le Ministère des Affaires Etrangères et de l'Intégration Régionale aux Responsables en charge de la gestion du Salon d'Honneur car les Honorables du Mali ont bel et bien pris par le Salon d'Honneur. L'intervenant a enfin mis l'accent sur le fait que l'Assemblée Nationale du Bénin n'était pas organisatrice mais qu'elle assiste l'IPA-Bénin. En cela, elle ne serait non plus tenu responsable de la situation car elle s'est battue pour la tenue de la présente formation.

Au tour du Coordonnateur du Centre Parlementaire Canadien, Mr RACHIDI DRAMANE de rappeler qu'après le séminaire de Dakar, il y a eu beaucoup d'efforts de leur part et que le séminaire de Ouidah en était une illustration.

### **Présentation du programme de formation et des attentes des participants**

Le docteur OUEDRAOGO, de l'équipe de l'IPA-Bénin a présenté aux honorables députés le programme des cinq jours de formation, les travaux au centre ainsi que ceux relatifs aux sorties pédagogiques.

Les attentes exprimées par les Honorables participants tournent autour de deux points : se familiariser avec de nouveaux concepts et s'outiller pour un meilleur suivi-contrôle des projets ou programme de réduction de la pauvreté. Responsabilité sociale, Genre et Pauvreté étaient au cœur des préoccupations exprimées.

### **PHASE DE FORMATION**

---

Elle a démarré par la présentation des modules 1 et 2 , à savoir « responsabilité sociale : concept et enjeux » et « parlementaire et stratégie de lutte contre la pauvreté », présentés par le docteur Guy AJANOHOUN. Dans sa présentation, il a notamment insisté sur la responsabilité du député dans le contrôle citoyen de l'action publique, ainsi que la nécessité d'avoir au niveau des parlements des mécanismes institutionnels permettant aux élus de jouer pleinement le rôle de représentation de la population que les constitutions leur confèrent. Le contrôle citoyen apparaît de plus

en plus comme un outil indispensable permettant aux élus de contribuer à la réduction de la pauvreté. Cette présentation a suscité de riches réactions de la part des honorables.

### **Réactions sur la première présentation :**

La plupart des Honorables intervenant à la suite de la première présentation, ont trouvé qu'il s'agit d'une très bonne mission mais qu'il se pose un problème de faisabilité réelle. Par exemple, un Honorable a cherché à savoir ce qu'il fallait faire en cas de mauvaise exécution des dépenses publiques.

Tout en montrant un vif intérêt pour les sujets développés par le présentateur, les participants ont mis l'accent sur le problème de moyens qui handicape les Parlementaires dans l'exécution du contrôle citoyen.

Enfin l'exposant a précisé que ce qu'il convient de cultiver, c'est d'abord la volonté d'aller dans la direction de la mise en œuvre de ce qui est prévu pour les populations pauvres.

### **Deuxième présentation :**

Le module 3 intitulé « Evaluation de la performance d'une stratégie de réduction de la pauvreté : cas du Bénin », a été présenté par Monsieur DADE Augustin. Dans sa présentation, le communicateur a mis l'accent sur les écarts observés.

Il a été respectivement présenté :

- L'évolution comparée de l'incidence observée au sentier OMD ;
- L'évolution comparée de la profondeur observée au sentier OMD ;
- L'évolution comparée de la sévérité au sentier OMD
- L'évolution comparée de la situation de l'IPH-1 au sentier OMD ;
- L'indice synthétique de mise en œuvre de la matrice des mesures du DSRP au titre de l'année 2003.

Ensuite ont été abordées :

- l'évolution du cadre institutionnel en 2003 puis ;
- le plan d'action pour 2004-2005 en matière d'activités de suivi-évaluation.

### **Le point ? :**

Les activités menées en 2003 en rapport avec les résultats obtenus montrent bien que seule l'approche offre venant de l'Etat a été privilégiée.

**Que faut-il faire ?** : Développer l'approche demande de lutte contre la pauvreté pour soutenir l'approche offre de l'Etat.

Il faut nécessairement un deuxième pôle pour s'assurer de la mise en œuvre des mesures prises dans le cadre du DSRP. D'où l'implication pro active de la société civile et du parlement dans le suivi et l'évaluation du DSRP.

### **Réactions sur la troisième présentation :**

Le débat qui a suivi cette présentation s'est focalisé sur des aspects d'ordre méthodologique que ceux relatifs au fond de l'exposé. L'explication des écarts constatés entre les mesures prévues et celles exécutées en ce qui concerne la SRP du Bénin, a contribué à une meilleure assimilation de l'étude de cas.

### **Troisième présentation**

**Thème** : Outils participatifs permettant au citoyen et à la communauté de faire le suivi et l'évaluation de la pauvreté :

- Fiche d'évaluation par les citoyens.
- Fiche d'évaluation par les communautés.

**CONTENU** : Ces outils ont porté sur :

- ✓ la clarification de quelques concepts-clés de la gestion des Projets/Programmes ;
- ✓ la logique d'intervention d'un Projet ou d'un Programme ;
- ✓ le suivi évaluation ;
- ✓ les outils participatifs du suivi évaluation ;
- ✓ les travaux pratiques en salle ;
- ✓ sortie pédagogique (Travaux pratiques sur le terrain).

Les objectifs pédagogiques de ce module ont été d' :

- ⇒ Amener les participants à être capables d'utiliser les outils participatifs d'évaluation en vue d'engager les citoyens dans un processus de mise en responsabilité.
- ⇒ Amener les participants à être en mesure d'adapter les outils d'évaluation à leurs propres besoins (évaluation des projets/programmes des communautés et ou des groupes cibles appropriés).

Les concepts-clés de la gestion des Projets/Programmes sur lesquels l'attention des participants devrait être focalisée, sont :

- Planification/plan ;
- Programme ;
- Projet./programmation ;
- Projection ;
- Prospective ;
- Prévision ;
- Développement communautaire ;
- Développement Local ;
- Développement communal.

Il convient de retenir l'articulation Plan - Programme - Projet. Un Projet est une entreprise planifiée composée d'un ensemble d'activités interdépendantes et coordonnées, conçue pour atteindre un objectif spécifique dans le cadre d'un budget donné et au cours d'une période donnée. Il propose des solutions partielles à des problèmes fondamentaux.

Quant au programme, il est un ensemble organisé de politiques, de procédures et de projets, d'opérations et de services conçus pour atteindre un même but. En revanche, un plan est plus global, il peut être décliné en plusieurs programmes ; ces derniers étant beaucoup plus concrets et opérationnels. Il faut noter que le plan traduit la volonté politique de développement du pays ou de la localité.

Concernant la projection, elle est une opération technique. Elle s'appuie sur des modèles économétriques représentatifs du fonctionnement d'un système pour

dessiner l'image que ce dernier prendra à l'horizon ciblé. Elle permet l'exploration des futurs possibles et sert de support dans les choix de politique économique et sociale.

Des notions ont été enfin données sur la pertinence et l'efficacité d'un projet. Il a été retenu qu'un projet est pertinent quand il permet d'atteindre ses objectifs et efficace lorsque les résultats obtenus sont proches des résultats attendus.

## **Journée du mardi 14 décembre 2004.**

La matinée de la journée mardi a été consacrée aux préparatifs de l'enquête de terrain à réaliser dans la soirée. A la suite des explications générales données par le Dr Paul OUEDRAOGO sur le travail à faire par les Honorables, deux groupes ont été constitués, l'un travaillant sur le secteur de la santé et l'autre sur le secteur de l'éducation.

Au niveau de chaque groupe, deux sous-groupes ont été constitués pour une bonne couverture des aspects qui touchent aux prestataires que ceux touchant aux bénéficiaires. En cela un sous-groupe travaille sur les prestataires de services et l'autre sur les bénéficiaires. La méthodologie de travail a été présentée à chaque groupe par les encadreurs. Ces derniers ont assisté par la suite les sous-groupes à bien fonctionner. Tous les questionnaires établis sur la base des critères et sous-critères définis, le chemin de TOGBA lieu choisi pour le travail de terrain, a été pris.

Arrivés sur le terrain, le groupe Santé a été déposé au centre de santé de TOGBA et le groupe de l'Education à l'Ecole primaire publique de TOKAN. A partir de ces deux points, les sous-groupes ont pris des orientations compatibles à la procédure de travail arrêtée depuis le lieu de formation à Cotonou. Les questionnaires prévus ont été administrés par les sous-groupes. Les réponses données par les populations de TOGBA ont été notées. A la fin de ce travail autour de 16 heures, le chemin de retour a été pris.

Une fois à Cotonou, les Honorables ont pris quelques minutes de repos avant de se consacrer à nouveau aux travaux en groupe. Il a été question du dépouillement des données recueillies. Les résultats de ce dépouillement ont été présentés dans un tableau récapitulatif. C'est sur cela qu'à pris fin la journée de travail des Honorables le mardi 14 décembre 2004.

## **Journée du mercredi 15 décembre 2004.**

A la reprise des travaux du séminaire de formation dans la matinée du mercredi, les concepts de pertinence et d'efficacité ont été présentés et le mode de traitement des résultats de dépouillement expliqué. Ce qui a permis par la suite aux Honorables de se retrouver selon les groupes déjà constitués pour commenter et analyser les résultats de dépouillement de leur enquête. Ce travail qui a occupé le reste de la matinée des Honorables leur a permis de produire un rapport par groupe ou par sous-groupe.

La soirée a été consacrée à la restitution sur le terrain. Cette séance de restitution a réuni aussi bien les prestataires que les bénéficiaires. Les deux groupes d'Honorables, assistés des encadreurs, ont chacun entretenu les populations sur les résultats de leur enquête. Les informations sur lesquelles ces dernières ont été entretenues se trouvent dans les rapports de groupes (voir Annexes).

Au retour à Cotonou, les Honorables ont été invités à intégrer les questions et réponses contributives recueillies de part et d'autre lors de la restitution.

## **Journée du jeudi 16 décembre 2004.**

Les Honorables ont consacré la première partie de la matinée du jeudi 14 décembre à la rédaction des rapports de groupe. Les encadreurs les ont entretenus par la suite sur le contenu et l'élaboration des projets pilotes. Le cadre logique d'un projet type pays se présente à la page suivante :

**PROJET EVALUATION D'UN PROJET OU VOLET D'UN PROJET ENTRANT DANS LE CADRE DE LA REDUCTION DE LA  
PAUVRETE**

**CADRE LOGIQUE**

OBJECTIFS	Description Narrative	Indicateurs	Moyens de vérification	Hypothèses
OBJECTIF A LONG TERME (Résultat à long terme)				
<b><u>OBJECTIF A MOYEN TERME</u></b> <b><u>(Résultat à moyen terme)</u></b>				▪
Objectif Spécifique 1 (Résultat à court terme):				
Objectif Spécifique 2 (Résultat à court terme):				
Objectif spécifique 3 (Résultat à court terme):				
Objectif Spécifique 4 : (Résultat à court terme):				▪

OBJECTIF SPECIFIQUE 1 (Résultat à court terme)			INDICATEURS		
<u>Activités principales</u>	Produits	Participants	Temps nécessaire	Quand	Ressources financières
1.					

Objectif Spécifique 2 (Résultat à court terme):	Indicateur :				
Activité	Produits	Participants	Temps	Quand	Ressources financières
1.					

Objectif Spécifique 3 (Résultat à court terme):	Indicateur :				
Activité	Produits	Participants	Temps	Quand (période)	Ressources financières
	-				

---

## **ANNEXES**

---

**RAPPORTS DES GROUPES DE TRAVAIL : SANTE & EDUCATION**

## GROUPE SANTE

### **I- INTRODUCTION**

Dans le cadre de ses activités de soutien au renforcement des capacités des parlements, le Centre Parlementaire Canadien(CPC) en collaboration avec L'IPA-BENIN a initié du 13 au 17 décembre 2004, un atelier de formation sur le thème : **Parlement et Responsabilité sociale dans le suivi-évaluation participatif des stratégies de réduction de la pauvreté .**

Le programme de formation prévoyait un travail sur le terrain en vue de l'application des modules théoriques livrés deux jours durant.

### **II- BUT DE L'ENQUETE**

Le but de l'évaluation est d'apprécier la pertinence et l'efficacité du centre de santé de TOGBA construit à partir des ressources du Programme d'investissement public.

### **III- METHODE DE TRAVAIL**

Ce travail consistait à faire l'évaluation du centre de santé de TOGBA. Pour mieux exécuter cette phase pratique, les députés formant le groupe santé se sont éclatés en deux sous groupes. Le premier sous-groupe s'est occupé de l'évaluation des prestataires du centre de santé de TOGBA et le second, des bénéficiaires du centre de santé.

### **IV- CRITERES D'EVALUATION UTILISES ET NOTATION**

Pour aborder le travail, les députés ont d'abord établi les critères d'évaluation au nombre de six et comportant des sous critères. Ces critères ont servi de guide de collecte d'information sur le terrain, mais aussi de guide d'appréciation de l'atteinte

de la satisfaction des objectifs prévus à la construction du centre de santé de TOGBA. Le tableau suivant récapitule les critères et sous critères utilisés.

CRITERE	NOTATION			
	MAUVAIS	SATISFAIS ANT	EXCELLE NT	OBSERV ATION
EMPLOYES <ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectif global</li> <li>• Qualification</li> </ul>				
ENVIRONNEMENT DU TRAVAIL <ul style="list-style-type: none"> <li>• Eau potable</li> <li>• Eclairage</li> <li>• Assainissement</li> </ul>				
QUALITE DES PRESTATIONS <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil des malades</li> <li>• Qualités des soins</li> <li>• Disponibilité des agents</li> <li>• Coût des soins</li> <li>• Accessibilité du centre</li> </ul>				
DIFFERENTS TAUX <ul style="list-style-type: none"> <li>• Natalité</li> <li>• Mortalité</li> <li>• Séroprévalence</li> <li>• Fréquentation</li> <li>• Différentes maladies</li> </ul>				
EQUIPEMENTS <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilier</li> <li>• Locaux</li> <li>• Ambulance</li> <li>• Protection des soignants</li> </ul>				
NEGOCIATION SOCIALE <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonctionnement COGEA</li> <li>• Existence d'animateur de santé</li> </ul>				

#### **V- EFFECTIFS INTERROGES (individuellement et groupé)**

Le sous groupe bénéficiaires santé a rencontré 18 personnes dont 10 en groupe et 7 individuellement. Soit au total 9 femmes et 9 hommes. Le sous groupe prestataires a rencontré 7 personnes dont 5 femmes et deux hommes

#### **VI- DIFFICULTES RENCONTRES**

Aucune, l'équipe d'évaluation a été très bien accueillie.

## VII- RESULTATS

Les résultats obtenus à l'issue du dépouillement de l'enquête du terrain sont consignés dans les deux tableaux ci-après.

### 7. 1 SOUS GROUPE BENEFICIAIRES

CRITERE	NOTATION			
	MAUVAIS	SATISFAIS ANT	EXCELLE NT	OBSERV ATION
<b>QUALITE DES PRESTATIONS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil des malades</li> <li>• Qualités des soins</li> <li>• Disponibilité des agents</li> <li>• Coût des soins</li> <li>• Accessibilité du centre</li> </ul>		X		
<b>NEGOCIATION SOCIALE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonctionnement COGEA</li> <li>• Existence d'animateur de santé</li> </ul>	X			

### 7.2 SOUS GROUPE PRESTATAIRES

CRITERE	NOTATION			
	MAUVAIS	SATISFAIS ANT	EXCELLE NT	OBSERV ATION
<b>EMPLOYES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectif global</li> <li>• Qualification</li> </ul>		X		
<b>ENVIRONNEMENT DU TRAVAIL</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Eau potable</li> <li>• Eclairage</li> <li>• Assainissement</li> </ul>		X		
<b>DIFFERENTS TAUX</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Natalité</li> <li>• Mortalité</li> <li>• Séroprévalence</li> <li>• Fréquentation</li> <li>• Différentes maladies</li> </ul>			X	
<b>EQUIPEMENTS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilier</li> <li>• Locaux</li> <li>• Ambulance</li> <li>• Protection des soignants</li> </ul>	X			

## VIII- SYNTHESE DES DEUX GROUPES

CRITERE	NOTATION			
	MAUVAIS	SATISFAIS ANT	EXCELLE NT	OBSERV ATION
<b>EMPLOYES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectif global</li> <li>• Qualification</li> </ul>		X		
<b>ENVIRONNEMENT DU TRAVAIL</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Eau potable</li> <li>• Eclairage</li> <li>• Assainissement</li> </ul>		X		
<b>QUALITE DES PRESTATIONS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil des malades</li> <li>• Qualités des soins</li> <li>• Disponibilité des agents</li> <li>• Coût des soins</li> <li>• Accessibilité du centre</li> </ul>		X		
<b>DIFFERENTS TAUX</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Natalité</li> <li>• Mortalité</li> <li>• Séroprévalence</li> <li>• Fréquentation</li> <li>• Différentes maladies</li> </ul>			X	
<b>EQUIPEMENTS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilier</li> <li>• Locaux</li> <li>• Ambulance</li> <li>• Protection des soignants</li> </ul>	X			
<b>NEGOCIATION SOCIALE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonctionnement COGEA</li> <li>• Existence d'animateur de santé</li> </ul>	X			

## IX- COMMENTAIRES

- **EMPLOYES**

L'effectif des employés est le minimum que peut avoir un centre de santé de ce niveau. Si au regard de la population, l'équipe soignante mérite d'être renforcée, il est loisible de constater que le centre est aux normes requises par l'Etat béninois.

- **QUALIFICATION DU PERSONNEL**

Quant à la qualification du personnel soignant, on peut constater qu'il est même au dessus du personnel minimum requis qui est celle d'infirmier et sages femmes diplômés d'Etat.

- **ENVIRONNEMENT DU TRAVAIL**

- l'absence d'eau potable est notable. seul , un puits traditionnel fournissant une eau peu potable est la seule source d'eau du Centre de santé de TOGBA ;

- l'éclairage est essentiellement assuré par les lampes tempêtes malgré la présence d'un groupe électrogène. La difficulté financière du centre, Les moyens modestes empêchant l'utilisation régulière du groupe électrogène ;

- Au niveau de l'assainissement, il est très bien et très bien géré. les eaux usées et les eaux de vannes sont évacuées dans les latrines, tandis que les déchets solides sont brûlés dans un trou et les déchets biomédicaux incinérés au centre de santé de CALAVI, qui est le centre supérieur situé à 6 km de TOGBA.

- **EQUIPEMENTS**

Pratiquement inexistant, pas de pèse bébé, de gants et autres équipements de première utilisation

- **QUALITE DES PRESTATIONS**

Elle est jugée satisfaisante

- **NEGOCIATION SOCIALE**

Il est à noter que le COGEA n'est pas du tout fonctionnel et ne mobilise pas les populations à la résolution des problèmes de santé.

X- **RESTITUTION** : Suggestions et recommandations aux prestataires et aux bénéficiaires

- L'installation d'un poste de téléphone conventionnel au centre de santé de TOGBA pour que le personnel de santé puisse contacter rapidement l'hôpital communal de CALAVI pour l'envoi d'ambulance ;
- L'électrification du centre par le réseau afin de permettre que l'on y effectue aussi certaines analyses de laboratoire ;
- L'acquisition des vêtements de protection pour le personnel médical ;
- L'adduction d'eau potable au centre ;
- La dynamisation à nouveau du comité de gestion du centre (COGEA) par le renouvellement de ses membres.

## **XI. CONCLUSION**

### **11.1. Pertinence**

La construction du centre de santé de TOGBA est pertinente parce que :

- Elle répond aux besoins des populations ;
- Elle rapproche les soins de santé primaires ;
- Elle cadre avec le DSRP et les OMD.

### **11.2. Efficacité**

A notre avis le centre de santé de TOGBA a une efficacité au vue des informations reçues des bénéficiaires et des prestataires, mais on a pas eu des données permettant d'apprécier le degré de cette efficacité.

## GROUPE EDUCATION

### **1. INTRODUCTION**

Le séminaire sur les méthodes de contrôle d'une action gouvernementale axée sur la réduction de la pauvreté a planché sur une approche nouvelle qui implique le jugement à la fois des organes prestataires et des communautés bénéficiaires sur les résultats obtenus dans divers secteurs.

Pour mieux s'imprégner de ces nouvelles méthodes de contrôle, le séminaire a commencé par insister sur la responsabilité sociale et les enjeux, et le rapport parlement et stratégies de lutte contre la pauvreté.

Le séminaire a présenté un exemple concret de ce genre de contrôle (cas du Bénin) et expliqué les outils participatifs d'évaluation de la pauvreté.

Les participants se sont alors scindés en deux groupes pour expérimenter les nouvelles méthodes de contrôle en menant directement les enquêtes sur le terrain.

En ce qui concerne le premier groupe chargé d'évaluer la pertinence, et l'efficacité du projet de construction de l'école primaire publique de TOKAN, la démarche a été la suivante :

#### ***2- But de L'enquête***

Le but de l'enquête est d'évaluer la pertinence et l'efficacité à posteriori du projet de construction de l'école primaire publique de TOKAN.

#### ***3. Méthode de travail***

La méthode a consisté à scinder les enquêteurs en deux sous groupes : l'un chargé de recueillir l'évaluation faite par les populations ou bénéficiaires regroupés en

association des parents d'élèves et l'autre chargé de faire l'évaluation faite par le personnel enseignant.

#### **4. Critères d'évaluation utilisés :**

Pour le sous groupe chargé de rencontrer les populations bénéficiaires, quatre critères ont été retenus à savoir :

- Qualité des prestations ;
- Différents taux de réussite,
- Equipements,
- Négociations sociales.

Et pour le sous groupe chargé de rencontrer le personnel prestataire (enseignants) les critères d'évaluation sont les suivants :

- Capacité des employés,
- Environnement du travail,
- Taux de scolarisation ,
- Disponibilité des équipements,
- Négociations sociales.

#### **5- Notations utilisées**

Le premier sous groupe a utilisé la notation suivante : mauvais, acceptable, bon, très bon et excellent. Pour le deuxième sous groupe les notations suivantes ont été utilisées : mauvais, satisfaisant et excellent.

#### **6- Effectifs**

Le sous groupe 1 a rencontré une équipe de 5 personnes représentant les populations bénéficiaires et le sous groupe 2 a rencontré également 5 représentants de l'organe prestataire.

## **7. Difficultés rencontrées**

Le premier sous groupe n'a rencontré aucune difficulté. Le dialogue était aisé car la communication était facile, les questions étaient claires et les réponses aussi claires venaient sans difficulté.

Le deuxième sous groupe a noté au départ une certaine méfiance de la part des prestataires ; mais par la suite tout est rentré dans l'ordre.

## **8- Résultats**

le traitement des données recueillies après dépouillement a permis d'établir les deux tableaux suivants :

### *8.1 Appréciation des critères d'évaluation par les communautés*

Notes attribuées : (sous groupe n°1 :  les bénéficiaires)

<b>Critères</b>	<b>Mauvais</b>	<b>Acceptable</b>	<b>Bon</b>	<b>Très bon</b>	<b>Excellent</b>	<b>Note attribuée</b>
<b>Qualité des prestations</b>			<b>XXX</b>			<b>3</b>
<b>Différents taux de réussite</b>				<b>XXXX</b>		<b>4</b>
<b>Equipements</b>		<b>X</b>				<b>1</b>
<b>Négociations sociales</b>				<b>XXXX</b>		<b>4</b>

## 8.2 Appréciation des critères d'évaluation par les communautés

Notes attribuées : (sous groupe n°2 :  les prestataires)

Critères	Mauvais	Satisfaisant	Excellent
Capacité des employés		2	
Environnement du travail		2	
Taux de scolarisation			3
Disponibilité des équipements		2	
Négociation sociale			3

## 8.3 Commentaires sur les tableaux

Au cours de la restitution à TOKAN, il y a eu l'échange entre les prestataires qui ont mené des enquêtes et les sous groupes concernés.

Un membre du groupe des prestataires de TOKAN a voulu savoir pourquoi, les parlementaires ont voulu s'adresser à la directrice de l'école de TOKAN pour avoir les statistiques des taux de réussite, de redoublement, de perte et autres.

Le sous groupe des parlementaires a expliqué qu'il était chargé de rencontrer les bénéficiaires uniquement mais qu'enfin de compte ; la notation 4 ou très bon n'est

pas loin de la réalité et qu'elle s'est basée sur l'appréciation positive des bénéficiaires.

Un autre membre du groupe de la population de TOKAN a suggéré que l'appréciation sur le critère « équipement » par les deux sous groupes des parlementaires soit la même.

Les prestataires ont expliqué que même si la notation n'est pas la même, elle est tout de même très proche. D'autre part, il ne s'agit que d'un simple exercice qui n'a d'autre but que l'apprentissage.

## *9- Synthèse*

La démarche d'enquête érigée en cinq points a permis de récolter les informations nécessaires permettant de porter un jugement sur la pertinence et l'efficacité du projet de construction de l'école primaire publique de TOKAN sans beaucoup de risque d'erreur.

## **10- Conclusion sur la pertinence et l'efficacité du projet :**

### *10.1 Pertinence*

La construction de l'école de TOKAN est en rapport direct avec les besoins en éducation de la population bénéficiaire de TOKAN.

Selon les données collectées sur le terrain, six arguments militent en faveur de cette pertinence :

- 1° Réduction de la distance à parcourir vers l'école, une école éloignée pour les enfants de TOKAN ;
- 2° Réduction des frais de scolarité et de restauration car l'école primaire étant publique et proche ;
- 3° Facilité pour les filles de fréquenter une école qui est proche de leurs parents ;
- 4° Encouragement des parents à faire inscrire tous leurs enfants à cet école ;
- 5° Réduction du taux de déperdition des enfants du village de TOKAN ;

6° Facilité pour les parents de suivre l'éducation de leurs enfants dans une école où ils sont partie prenante.

### *10.2 Efficacité*

Bien que les bénéficiaires considèrent que cette école a résolu pas mal de problèmes dans leur milieu, il n'est pas possible techniquement d'évaluer l'efficacité, car les chiffres à comparer ne sont pas disponibles.

## **11- Recommandations**

Compte tenu du fait que les classes de l'école primaire publique de TOKAN sont actuellement occupées par plus du double ou presque le double des élèves initialement prévus, les parlementaires recommandent à la population rencontrée de TOKAN :

- d'élaborer un projet de dédoublement des bâtiments, mobiliers, matériel scolaires et enseignants ;
- de déterminer la contribution des parents ;
- de dégager le montant de financement extérieur nécessaire et de contacter les bailleurs de fonds ;
- de clôturer l'école.

## **EVALUATION DU SEMINAIRE**

## FICHE D'ÉVALUATION

Dans l'optique d'avoir votre appréciation personnelle de la session de formation de l'IPA-Bénin (Décembre 2004) les organisateurs sollicitent votre input personnel. Donnez nous vos réactions et consignez vos commentaires et suggestions dans la présente fiche d'évaluation

### I – ASPECTS PEDAGOGIQUES

*Instructions:* Prière encercler la réponse appropriée après avoir fait votre choix

	N'approuve pas du tout		Approuve		Approuve fortement	
	1	2	3	4	5	6
1. En général les concepts sont clairs	1	2	3	4	5	6
2. Les Concepts présentés dans le Module 1 sont clairs	1	2	3	4	5	6
3. Les Concepts présentés dans le Module 2 sont clairs	1	2	3	4	5	6
4. Les Concepts présentés dans le Module 3 sont clairs	1	2	3	4	5	6
5. Les Concepts présentés dans le Module 4 sont clairs	1	2	3	4	5	6
6. Les Concepts présentés dans le Module 5 sont clairs	1	2	3	4	5	6
7. Les Concepts présentés dans le Module 6 sont clairs	1	2	3	4	5	6
8. Il y a une logique dans la présentation séquentielle des Modules	1	2	3	4	5	6
9. Il y a un équilibre entre les présentations orales et les débats	1	2	3	4	5	6
10. 2 semaines est une durée adéquate pour la session de formation	1	2	3	4	5	6
11. Le bagage reçu a un cadre de cohérence avec mes missions et mes termes de références de membre de la coalition	1	2	3	4	5	6
12. Les Modules ont été animés et modérés selon un procédé compréhensif	1	2	3	4	5	6
13. Les formateurs sont de véritables communicateurs.	1	2	3	4	5	6
14. Les formateurs se sont bien préparés.	1	2	3	4	5	6

15. Le système audiovisuel utilisé a fortement contribué à une meilleure compréhension	1	2	3	4	5	6
16. Le contenu du dossier participant me sera d'une grande aide	1	2	3	4	5	6
17. Je mettrai en pratique beaucoup de démarches et outils appris dans le cadre d'un programme de la promotion de la responsabilité sociale	1	2	3	4	5	6
18. Les commodités étaient appréciables.	1	2	3	4	5	6
19. Le calendrier a été respecté.	1	2	3	4	5	6
20. La Session m'aidera à une meilleure exécution de mes tâches et missions	1	2	3	4	5	6

21. Si vous n'approuvez pas un aspect des Modules, c'est lequel?

---



---



---

22. Quel Module a été le plus utile?

---

23. Pourquoi?

---



---



---



---



---



---

24. Quel Module a été la moins utile?

---

25. Pourquoi?

---



---



---



---



---



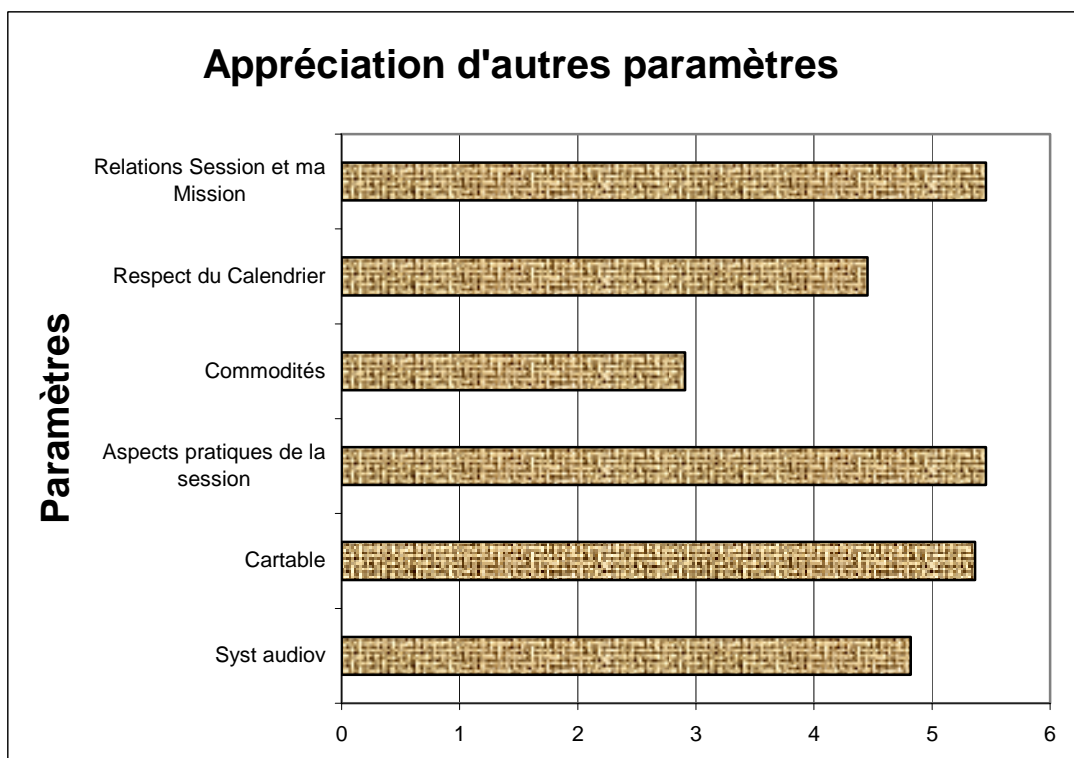
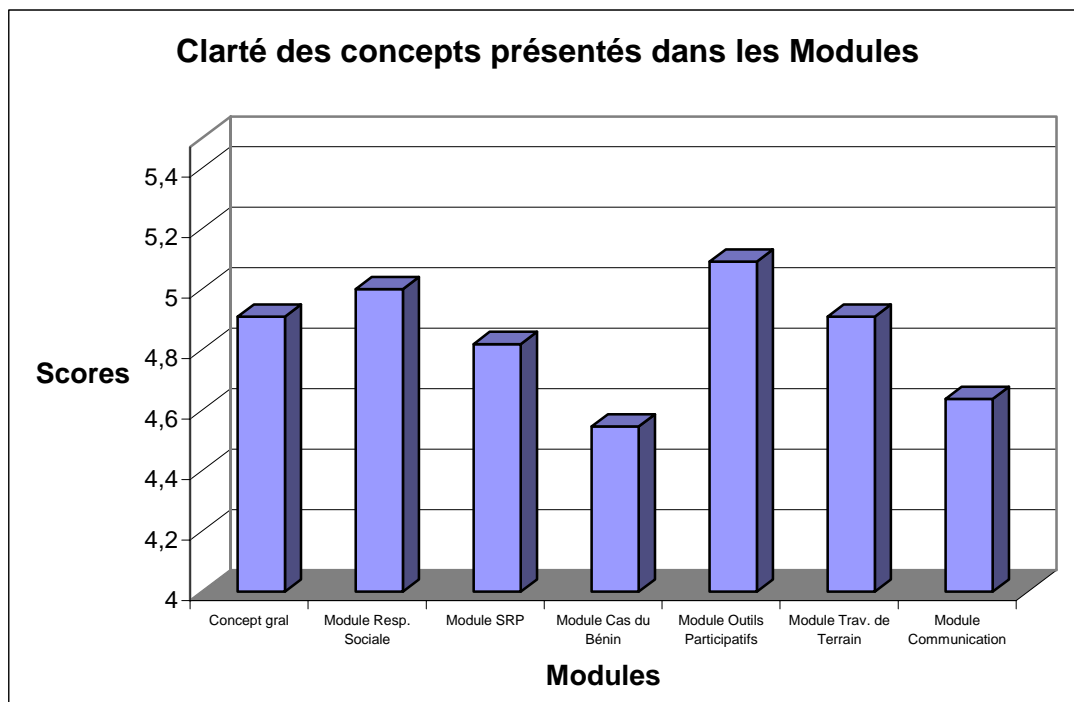
---



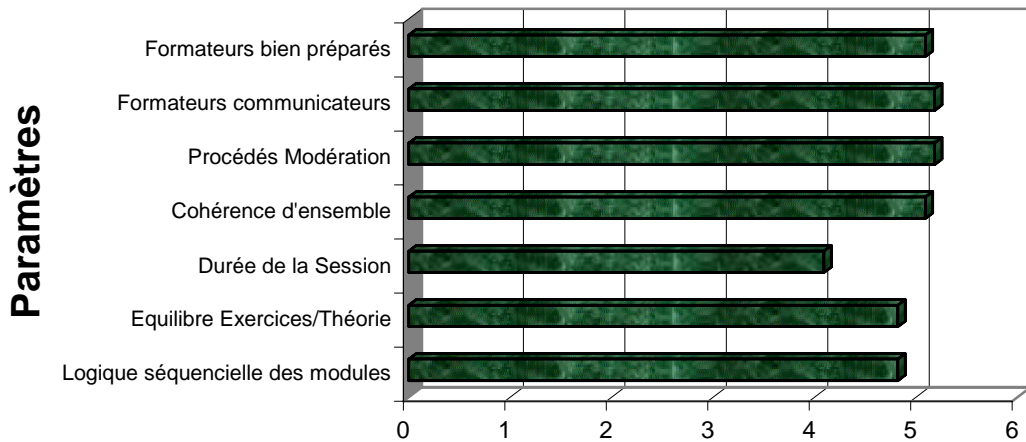
---



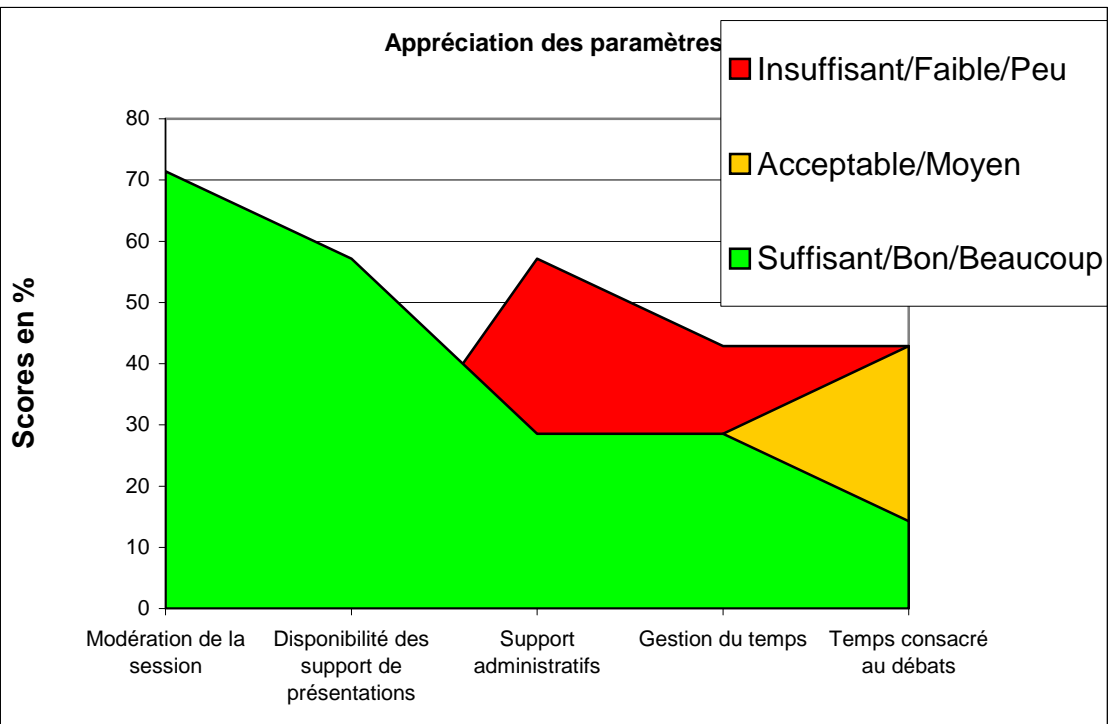
## RÉSULTATS DU DÉPOUILLEMENT DES APPRÉCIATIONS DES HONORABLES SUR LE SÉMINAIRE.



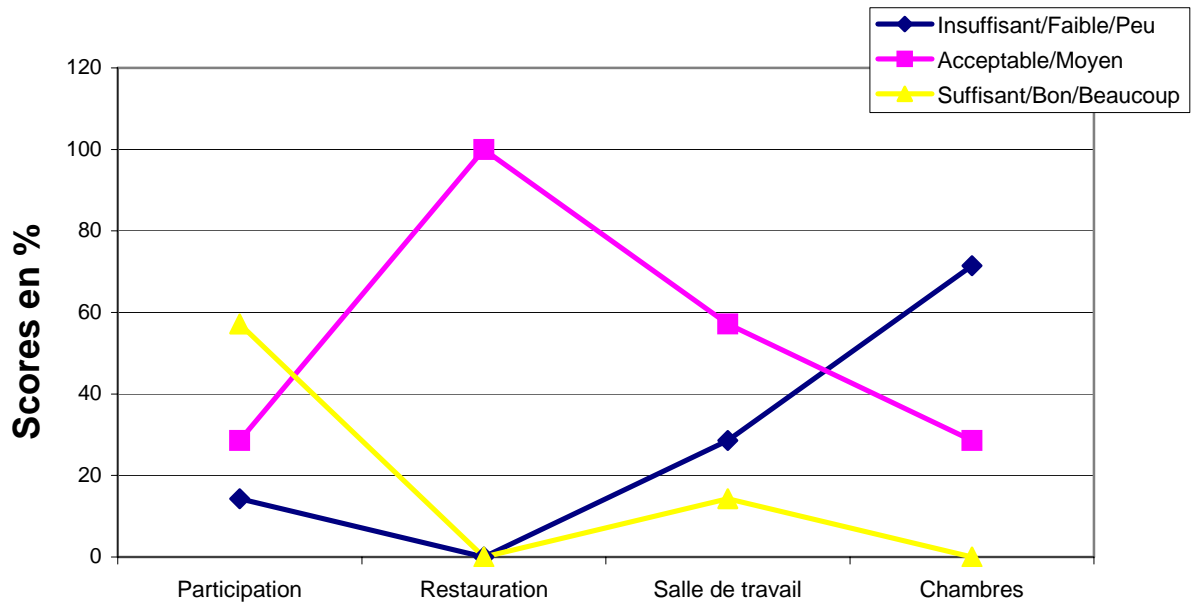
## Appréciation d'autres paramètres



## Appréciation des paramètres



# Appréciations



**CONTACTS DES PARTICIPANTS**

PAYS DE PROVENANCE	NOM & PRENOMS	M/F	STATUT	CONTACTS TELEPHONIQUES	E-MAILS
BURKINA-FASO	Honorable <b>BONZI</b> KAKA Madeleine	F	Membre de commission du développement économique et environnement(CODE)	Cell: 226 70 23 08 12	—
	Honorable <b>SANON</b> DJEJOUA	M	Membre de commission du développement économique et environnement(CODE)	Cell :226 70 20 82 20 226 50 30 03 79 226 50 36 68 81	selmon@fasonet.bf
	Honorable <b>SAWADOGO</b> Marie Blandine	F	Membre de la commission emploi-affaires sociales et culturelles. Membre du parlement panafricain. Vice présidente du comité genre-famille et personnes handicapées	dom:226 50 39 30 30 bur :226 50 31 38 45 cell:226 70 24 33 73	sawadogob_@yahoo.fr
	Honorable <b>ZANGO</b> T. Boniface	M	Président de la commission emploi-affaires sociales et culturelles.	226 76 66 58 59 226 50 35 09 30 226 50 31 46 85	boniface.zango@assemblee.gov.bf
MALI	Honorable <b>TRAORE</b> Diahara	F	Membre de commission du développement rural et environnement	223 678 59 05 223 221 61 69 223 234 22 55	—
	Honorable <b>KISSIMA</b> Magane	M	Membre de commission du développement rural et environnement	223 673 90 95 223 645 64 83	m_kissima@yahoo.fr
	Honorable <b>TOUNKARA</b> Bobo	M	Membre de commission du développement rural et environnement	bur : 223 221 87 67 cell :223 678 60 69 dom : 223 220 44 13	
	Honorable <b>TOGOLA</b> Mariama	F	Membre de commission du développement rural et environnement	cell : 223 67 89 07 DOM : 223 225 61 33	
RWANDA	Honorable <b>GATABAZI</b> Jean-Marie Vianney	M	Membre commission agriculture élevage et environnement	cell : 250 08 30 70 26 tel :250 58 39 95	gatjmv68@yahoo.fr
	Sénateur <b>KAYIJIRE</b> Agnès	F	VP commission affaire étrangère, coopération et sécurité	cell :250 08 30 38 60 bur : 250 58 46 22	kayijire@yahoo.fr
	Sénateur <b>SAFARI</b> Stanley	M	commission affaires étrangères coopératives et sécurité	250 08 30 72 66	safari@iuteko.rw

## **CONTACTS DES FORMATEURS**

## Formateur n°1

---

Nom : **AJANOHOUN**  
Prénoms : **GUY AMEDEE**  
Pays : **BENIN**  
STATUT : **DR, Professeur d'Economie,  
Ancien Ministre, Ancien Député, Président de la  
Commission des Finances. A. N. Bénin**  
TEL : **(229) 86 99 26 / 35 05 00 (Dom).**

---

## Formateur n°2

---

Nom : **OUEDRAOGO**  
Prénoms : **PAUL**  
Pays : **BURKINA FASO**  
STATUT : **DR, Conseiller Technique principal, Coordonnateur.**  
Email : [paul.ouedraogo@iucn.org](mailto:paul.ouedraogo@iucn.org)  
[Pegei\\_uicn@borgou.net](mailto:Pegei_uicn@borgou.net)  
BP : **8. BANIKOARA**  
TEL : **(229) 65 01 96**  
Fax : **(229) 63 03 32**

---

## Assistant de Formation n°1

---

Nom : **DADE**  
Prénoms : **AUGUSTIN K.**  
Pays : **BENIN**  
STATUT : **Economiste - Mathématicien de la Décision**  
Email : [dade\\_aug@yahoo.fr](mailto:dade_aug@yahoo.fr)  
**01 BP 2052 Cotonou**  
TEL : **(229) 68 11 85 (Privé) / 30 19 68 (Service).**

---

## Assistant de Formation n°2

---

Nom : **LALEYE**  
Prénoms : **Cyriaque**  
Pays : **BENIN**  
STATUT : **Economiste, Spécialisé en Développement Local et  
Gestion des Projets.**  
Email : [cyslaleye@yahoo.fr](mailto:cyslaleye@yahoo.fr)  
TEL : **(229) 30 32 95 / 86 99 38.**

---

---

### **Assistant de Formation n°3**

---

Nom : **ZINSOU**  
Prénoms : **Mathieu**  
Pays : **BENIN**  
STATUT : **Maîtrise en droit (option administration générale)**  
Email : **zicoma8@yahoo.fr**  
TEL : **(229) 47 04 46 / Bureau : 31 56 57**

---

### **Assistant de Formation n°4**

---

Nom : **PRODJINONTO**  
Prénoms : **Francis**  
Pays : **BENIN**  
STATUT : **Chargé de la logistique**  
TEL : **(229) 87 76 39 (Privé).**

---